

La querelle scientifique entre Adrien DAVY DE VIRVILLE et Henry DES ABBAYES et son heureux dénouement

par
Gilles DÉTRICHÉ¹
avec la collaboration d'Audrey CHAMBET²

Résumé :

Entre 1930 et 1934, une querelle virulente oppose Adrien DAVY DE VIRVILLE (1895-1967) et Henry DES ABBAYES (1898-1974). Une recherche dans l'herbier de lichens et dans la correspondance de Henry des ABBAYES montre comment s'est heureusement dénoué ce différend entre les deux naturalistes.

En arrivant sur les côtes bretonnes, vous aurez sans doute remarqué la ligne orangée qui court sur les rochers du bord de mer ou la ligne noire qui est souvent interprétée comme des restes de pollution. Cette particularité colorée des côtes armoricaines a attiré très tôt la curiosité des naturalistes puisque ce sont des lichens crustacés qui s'y montrent pour le plaisir de chacun. Les algues et les lichens sur le littoral ne se développent pas au hasard mais forment plusieurs « zones » ou « ceintures » plus ou moins exclusives entre les niveaux de haute et de basse mer.

Le beau paysage a été la source d'une querelle entre deux scientifiques dans les années 1930 et 1934, Adrien DAVY de VIRVILLE³ et Henry des ABBAYES⁴ qui étaient en 1930 assistant à la Sorbonne et président de Mayenne-Science pour le premier et assistant à la faculté des sciences de Rennes et secrétaire de la Société scientifique de Bretagne pour le second.

Étant tous les deux naturalistes bretons, cette particularité du bord de mer les a amenés à étudier la chorologie et l'écologie des lichens du côté de Saint-Malo pour DDV et d'Erquy pour DA. Ils avaient été précédés dans cette étude des lichens littoraux par de nombreux lichénologues, en particulier par NYLANDER (1861) qui avait exploré les rochers de Pornic (Loire-Atlantique) et Weddell (1875) ceux de l'île d'Yeu (Vendée). Cependant ces premières études étaient essentiellement floristiques et taxonomiques et laissaient donc la place à des travaux plus écologiques et phytosociologiques.

Chronologie des publications

Le 6 octobre 1930, le Bulletin de la société Mayenne-Science publie un compte rendu de la séance du 15 septembre 1930, signé de DDV (1930) « Existence d'une zone de végétation inédite sur le littoral armoricain : la zone à *Caloplaca marina* (Weddell). »

Après avoir rappelé que les algues et lichens ne s'établissent pas au hasard sur le littoral, en citant particulièrement les travaux de FISCHER (1929) sur le littoral de la baie de Saint-Malo, DDV rend compte de son observation du lichen *Caloplaca marina* (lichen découvert par WEDDELL lors de ses explorations dans l'île d'Yeu et décrit dans sa publication de 1875), plus

¹ 10 rue des prairies 22700 PERROS-GUIREC – gillesdetrache@voila.fr

² Assistant-conservatrice des herbiers RE Commission culture scientifique et technique (CST) de l'université de Rennes 1. Campus de Beaulieu 263, Av. du Général Leclerc Bât.6, boîte 601 35042 RENNES Cedex - France

³ Adrien DAVY DE VIRVILLE sera remplacé par DDV dans le reste de l'article.

⁴ Henry DES ABBAYES sera remplacé par DA dans le reste de l'article.

développé aux expositions sud qu'aux expositions nord, formant une zone rouge orangé qui selon lui n'avait pas été décrite en Bretagne.

À peu près dans le même temps, DA (1932, « 1931 ») publie dans le bulletin de la Société scientifique de Bretagne ses « Observations sur les lichens marins et maritimes du Massif armoricain ». Il rappelle qu'il étudie les lichens marins et maritimes de la côte d'Erquy depuis déjà deux ans, qu'il publie cette note malgré un travail incomplet de documentation et qu'il développera cela dans l'étude d'ensemble qu'il rédige alors. Il rappelle aussi les travaux de plusieurs auteurs et notamment ceux de NYLANDER (1861), WEDDELL (1875), PICQUENARD (1904), de lui-même (DA 1924) et de DDV (1930). « Le but de la présente note est précisément de faire connaître les différentes associations lichéniques qui entrent dans la composition de chaque zone de végétation littorale en prenant comme type un point déterminé des côtes de Bretagne ». Si, comme DDV, il note les différents étages de lichens situés entre la zone de basse mer et la zone de haute mer, il précise pour chacune d'elles les associations de lichens observées et dresse un tableau récapitulatif des zones avec la « compénétration » de chacune. Allant au-delà de l'inventaire, son étude, plus phytosociologique, est novatrice.

En avril 1932, DDV publie deux courtes notes, l'une sur « La flore des récifs de la rade de Saint-Malo » (DDV 1932a) et l'autre sur « La répartition des lichens de l'île de Cézembre » (DDV 1932b).

La querelle est lancée en 1932 lorsque DDV publie : « Les zones de Lichens sur le littoral atlantique » (DDV 1932c), un livret de 34 pages et 8 planches de photographies. Dans ce livret, il détaille chaque zone de lichens et à la fin de ce paragraphe, il déclare que « ces faits sont maintenant bien connus » et que lui-même a complété ce travail en apportant de nouvelles observations à ses précédentes notes. Puis, il attaque DA en notant « Aussi avons nous été très surpris de voir récemment H. des ABBAYES les présenter comme nouveaux dans une **note inspirée par nos précédentes recherches** et pour plus de sûreté, **antidatée d'une année.** ». Ces cinq lignes portent une accusation grave qu'il réitère à la fin d'un long historique de 13 pages.

Devant une telle accusation, DA publie : « Réponse à M. Ad. Davy de Virville au sujet de sa publication – Les zones de Lichens sur le littoral Atlantique » (DA 1932). Pour lui, les allégations de DDV « peuvent laisser dans l'esprit du lecteur l'impression que je ne suis qu'un plagiaire, voire même un faussaire ». Dans sa réponse, il rappelle qu'il étudie les lichens armoricains depuis 1922 et qu'il a visité le site d'Erquy depuis déjà l'année 1928. D'autre part, ayant cité dans sa bibliographie de nombreux prédécesseurs, il n'est pas possible d'insinuer qu'il revendique toute l'étude des zones lichénologiques, mais qu'il a apporté une contribution importante à ces études. Pour l'accusation d'avoir antidaté sa publication, il indique que sa note est du 2^e semestre 1931, mais est « sortie des presses en avril 1932, la chose est parfaitement vraie et DDV ne doit pas ignorer que tous les bulletins des sociétés savantes sont imprimés après que la période à laquelle ils se rapportent est révolue ».

D'autre part, il indique « qu'il était naturel que je fusse ému de voir quelqu'un de **non lichénologue** du reste, venir en toute bonne foi, je n'en doute pas, explorer une région sur laquelle j'avais déjà fait de nombreuses observations... ». Une réponse ferme mais relativement courtoise au regard des attaques lancées par DDV.

En 1934, DA présente sa thèse (DA 1934) à la faculté des sciences de Paris intitulée « La végétation lichénique du Massif Armoricain. Étude chorologique et écologique ». Dans le chapitre X sur les lichens marins et surmarins, il reprend, en apportant tous les détails complémentaires, son travail publié en 1932 (« 1931 »).

Le 19 mai 1934 DDV fait paraître une note (DDV 1934) intitulée « À propos de la thèse de M. Henry des Abbayes », où il renouvelle ses accusations que DA a antidaté sa communication de 1392 (« 1931 ») et revendique la priorité de l'étude des zones de lichens

marins, cette dernière affirmation étant exacte si l'on s'en tient aux dates effectives de deux publications (ADV, 1930 ; DA, 1932).

DA ne répondit pas à cette nouvelle polémique. Nous pensons que cela lui parut inutile dans la mesure où celle-ci ne faisait que reprendre les critiques que DDV avait exprimées précédemment. Nous le verrons plus loin, le différend ne prit fin qu'en décembre 1941.

Étude de l'herbier de lichens de H. DES ABBAYES

Les attaques de DDV contre DA sont de deux sortes : le plagiat de ses propres recherches et le fait d'avoir antidaté l'une de ses publications pour s'approprier la primauté de l'étude des zones de lichens maritimes.

S'il n'est pas possible aujourd'hui de savoir si l'article de DA, paru dans le tome VIII 1931-1932 du Bulletin de la Société scientifique de Bretagne a été antidaté, la réponse qu'il donne dans « Réponse à M. Ad. Davy de Virville » (DA 1932) est recevable ; en effet un article donné à une revue au deuxième semestre de l'année 1931 n'a la possibilité d'être imprimé qu'en 1932 ; la rédaction, les corrections et l'impression nécessitent en effet un temps loin d'être négligeable.

L'herbier de lichens de DA étant déposé à la faculté de pharmacie de Rennes, il nous a semblé intéressant d'en consulter le contenu pour savoir à quelle époque DA avait travaillé sur les lichens d'Erquy en Côtes-du-Nord (Côtes-d'Armor aujourd'hui) pour publier son article de 1932 (« 1931 »). Reprenant les zones de lichens indiquées par DA dans son article de 1931, une recherche dans l'herbier nous a permis de connaître la date et le lieu de récolte des spécimens des lichens cités (les noms des taxons donnés dans l'article ont été conservés même si pour certains d'entre-eux une nouvelle appellation est utilisée aujourd'hui). En voici les résultats en ne retenant que ceux qu'il considère comme des lichens maritimes caractéristiques et qu'il a notés présents à Erquy :

Zone à *Lichina pygmaea* Ag.

Taxon	Lieu de récolte	Date de récolte
<i>Lichina pygmaea</i> Ag.	Erquy (22) Pointe de la Houssaye	01/10/1930

Zone à *Verrucaria maura* Whlnb.

Taxons	Lieu de récolte	Date de récolte
<i>Verrucaria maura</i> Whlnb	Erquy (22) Pointe de la Houssaye	08/1933
<i>Lichina confinis</i> Ag.	Erquy (22) entre Caroual et Erquy	01/10/1930
<i>Placodium thallincola</i> Wedd. ⁵	Erquy (22) entre Caroual et Erquy	01/10/1930
<i>Caloplaca marina</i> Wedd.	Erquy (22) entre Caroual et Erquy	01/10/1930
<i>Lecania prosechoides</i> Nyl. ⁶	Erquy (22) entre Caroual et Erquy	01/10/1930

Zone à *Caloplaca marina* Wedd.

Taxons	Lieu de récolte	Date de récolte
<i>Caloplaca marina</i> Wedd.	Erquy (22) entre Caroual et Erquy	01/10/1930
<i>Lecania prosechoides</i> Nyl.	Erquy (22) entre Carroual et Erquy	01/10/1930
<i>Verrucaria maura</i> Whlnb	Erquy (22) Pointe de la Houssaye	08/1933
<i>Placodium thallincola</i> Wedd. (Planche I)	Erquy (22) entre Carroual et Erquy	01/10/1930
<i>Xanthoria parietina</i> L.	Erquy (22) entre Carroual et Erquy	01/10/1930

⁵ Aujourd'hui : *Caloplaca thallincola* (Wedd.) DR.

⁶ Aujourd'hui *Lecanora helicopsis* (Wahlenb.) Ach.

Zone à *Xanthoria parietina* L.

Taxons	Lieu de récolte	Date de récolte
<i>Xanthoria parietina</i> L.	Erquy (22) entre Caroual et Erquy	01/10/1930
<i>Caloplaca marina</i> Wedd.	Erquy (22) entre Carroual et Erquy	01/10/1930

Zone des phanérogames

Taxons	Lieu de récolte	Date de récolte
<i>Ramalina cuspidata</i> Nyl.	St-Brieuc (22) sous le pont de Toupin	13/02/1927
<i>Roccella fuciformis</i> Ach.	St-Brieuc (22) 1,5 Km de la mer	13/02/1927
<i>Roccella phycopsis</i> Ach.	Morieux (22) Vallée du moulin Roland	04/1928
<i>Psoroma holophaeum</i> ⁷	St-Quay-Portrieux (22)	1929

L'examen de l'herbier de DA montre l'importance de la collecte faite par lui sur la côte d'Erquy le premier octobre 1930. Nul doute que ce jour-là, son intention était bien l'étude de l'écologie des lichens maritimes d'un « type » des côtes armoricaines. Cette date de récolte lui permet bien de soumettre son manuscrit au cours du deuxième trimestre de l'année 1931 comme il l'affirme, manuscrit qui sera publié au début de 1932. Ce travail réalisé avant les publications de DDV (1932a, b et c) a été publié la même année que celles-ci, mais après la publication de DDV (1930) sur la zone à *Caloplaca marina*. La consultation de l'herbier montre aussi, comme il le précise dans sa réponse aux accusations de DDV, qu'il étudie déjà les lichens maritimes depuis plus de trois ans puisque certains échantillons sont datés de 1927 et 1928. Le seul spécimen récolté plus tard (08/1933) lui a paru sans doute trop courant pour nécessiter une récolte. Il fait partie d'un autre ensemble de spécimens récoltés à Erquy, au cours d'une excursion ayant sans doute pour objectif de finaliser la rédaction d'un chapitre de sa thèse (DA 1934, chapitre X Les lichens des rochers marins et surmarins) dans laquelle il revient plus précisément encore sur les zones des lichens maritimes.

Suite à l'étude de son herbier, s'il est peut-être possible que la publication (3) de DDV (1930) ou la connaissance de ses recherches en cours ont précipité la publication de sa note préliminaire (DA 1932 « 1931 »), il n'est pas possible de suivre les accusations de plagiat ou de falsification de date de publication émises par DDV. La querelle d'Adrien Davy DE VIRVILLE envers Henry DES ABBAYES nous semble par conséquent sans objet. Cela ne retire en rien la valeur de la contribution de DDV sur l'étude des lichens marins comme le souligne à plusieurs reprises DA dans ses publications.

La fin de cette querelle

Au cours du recollement des collections de DA conservées dans les locaux de l'université de Rennes 1, Audrey CHAMBET, assistante conservatrice de ces collections a retrouvé la correspondance de DA, correspondance d'une grande richesse puisqu'elle contient bien sûr les lettres reçues mais aussi les doubles des courriers envoyés par DA.

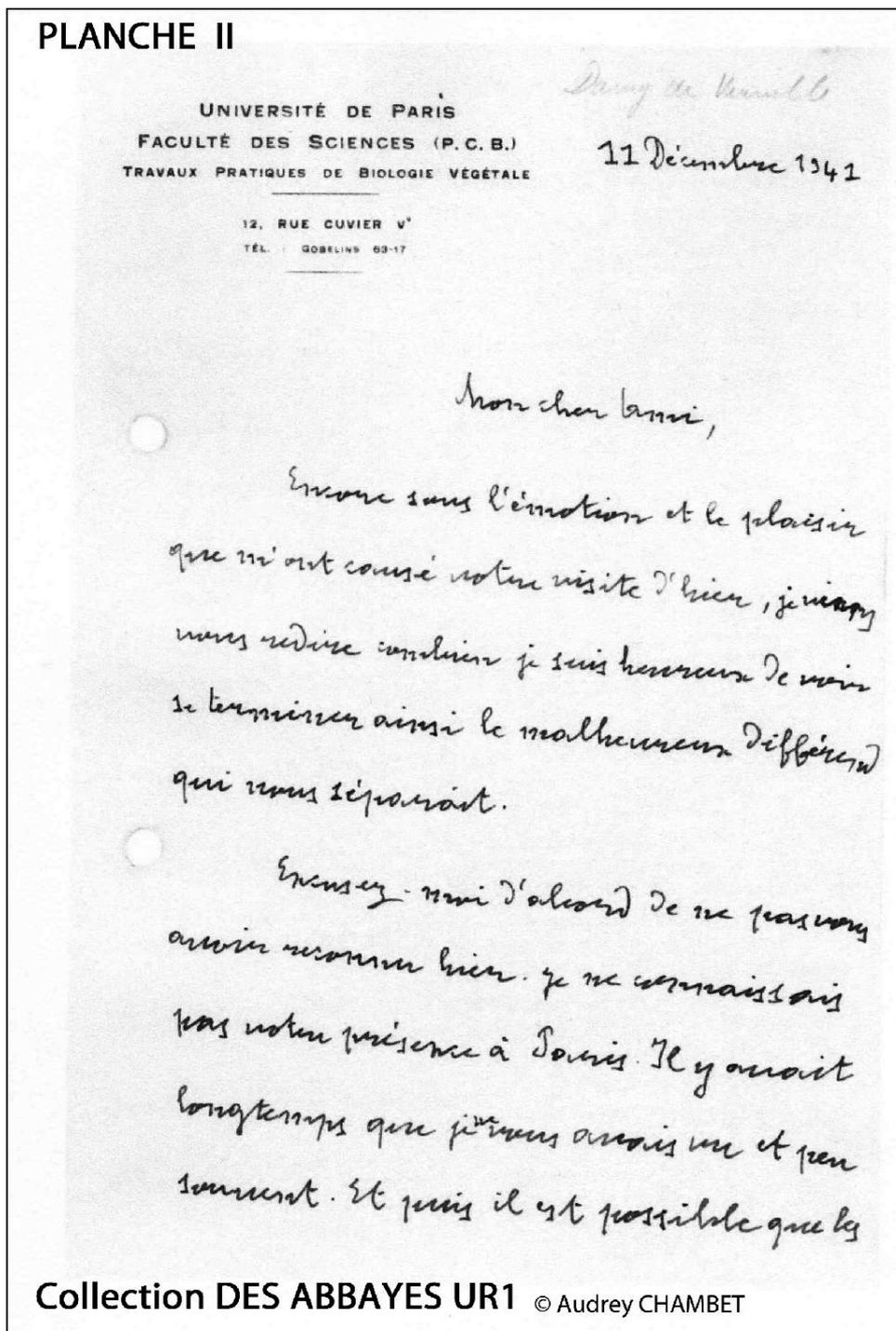
Cette querelle prend fin le 10 décembre 1941 (Planche II) par une visite de DA à DDV et par le courrier du 11 décembre que ce dernier a envoyé à DA dans lequel il lui dit : « Encore sous l'émotion et le plaisir que m'ont causé votre visite d'hier, je viens vous redire combien je suis heureux de voir se terminer ainsi le malheureux différend qui nous séparait ».

Cependant, bien que la correspondance de DA soit importante, le nombre d'échanges de courrier entre eux est très faible (8 documents entre 1941 et 1965), et dans un échange de 1962 il est encore possible de noter des restes de cette querelle. Le 27 janvier, DDV envoie un courrier dans lequel entre autres, il demande à DA de l'aider à déterminer un « lichen fort curieux » qu'il a trouvé dans l'île de Jethou : « Je n'ai jamais rencontré ailleurs un fait

7

Aujourd'hui *Solenopsora holophaea* (Mont.) Samp.

similaire ... ce lichen que vous pouvez conserver dans votre collection. ». La réponse de DA est rapide puisque datée du 05 février : « L'usnée est un *Usnea fulvorea*gens (Räs) Motyka. C'est une espèce qui est **commune dans toute l'Europe**. Je l'ai récoltée en Bretagne... elle est aussi connue de Guernesey... ». Sans doute une façon pour DA de lui montrer que ses connaissances en lichénologie sont insuffisantes comme il le pensait déjà en 1931. La seule attaque de DA envers DDV au cours de la querelle étant de l'avoir qualifié de « non lichénologue » (DA 1932).



Fort heureusement, dans les milieux scientifiques, une querelle se termine souvent par une collaboration :

Adrien DAVY DE VIRVILLE a publié en 1954 « Une histoire de la botanique en France » avec la collaboration de Henry DES ABBAYES.

Il est heureux qu'un herbier et une collection lichénologique de la qualité de ceux de Henry DES ABBAYES soient préservés et entretenus dans les locaux d'une université. On ne peut manquer à ce propos de rendre grâce au Professeur Louis Jean-Claude MASSE qui a transmis ce patrimoine dont il était légataire par la volonté de M. et Mme DES ABBAYES. Cet inestimable patrimoine se trouve aujourd'hui dans les locaux de l'équipe du Professeur Joël BOUSTIE.

Remerciements

Je remercie très vivement le Professeur Joël BOUSTIE de l'Université de Rennes 1, responsable de l'herbier de Henry DES ABBAYES, de m'avoir autorisé à consulter cet herbier géré par Audrey CHAMBET, assistante-conservatrice, à Jean-Pierre Gavériaux, à Jean-Yves Monnat et tout particulièrement à Claude Roux pour la relecture des textes et les compléments apportés.

Bibliographie

- ABBAYES H. (des), 1924. Lichens récoltés en Loire-Inférieure et dans quelques localités de Vendée et de Maine-et-Loire (herborisations de 1923 et 1924). *Soc. Sc. nat. Ouest* (Nantes), 4e sér., 4 : 31-54.
- ABBAYES H. (des), 1932 (« 1931 »). Observations sur les lichens marins et maritimes du Massif armoricain (note préliminaire). *Bull. Soc. sc. Bretagne*, 8 : 46-54.
- ABBAYES H. (des) 1932. Réponse à M. Ad. Davy de Virville, « assistant à la Sorbonne, président de Mayenne-Sciences », au sujet de sa publication « Les zones de lichens sur le littoral Atlantique » parue dans le « Bulletin de Mayenne-Sciences 1931-32 ». Rennes, 9 p.
- ABBAYES H. (des) 1934. La végétation lichénique du Massif Armoricain. Étude chorologique et écologique. 1^e Thèse de la faculté des sciences de Paris, imprimerie Oberthur (Rennes), 267 p. + 22 pl. h.t.
- FISHER Ed., 1929. *Recherche de bionomie et d'océonographie littorales sur la Rance et le littoral de la Manche*. Thèse de la faculté de Paris.
- NYLANDER W., 1861. Lichenes adnotati in Armorica ad Pornic. *Bull. Soc. bot. Fr.*, 8 : 753-759.
- PICQUENARD C.-A., 1904. Lichens du Finistère. *Bull. Acad. internat. Géogr. bot.*, 1904 : 1-48 et 109-132 + 1 pl. ht.
- VIRVILLE D. (de), 1930. Existence d'une zone de végétation inédite sur le littoral du Massif armoricain : la zone à *Caloplaca marina*. *C. R. Ac. Sc.*, 191 : 1021-1023.
- VIRVILLE D. (de) 1932a. La flore des récifs de la rade de Saint-Malo. *C. R. Ac. Sc.*, 194 : 1372-1374.
- VIRVILLE D. (de) 1932b. La répartition des lichens à l'île de Cezembre. *C. R. Ac. Sc.*, 195 : p. 1180-1182.

VIRVILLE D. (de) 1932c. *Les zones de lichens sur le littoral atlantique*. Imprimerie – Librairie Goupil, Laval, 34 p.

VIRVILLE D. (de) 1934. À propos de la thèse de M. Henry Des Abbayes. Paris, 6 p.

WEDDELL H.-A., 1875. Excursion lichénologique dans l'île d'Yeu, sur la côte de la Vendée. *Mém. Soc. nation. Sci. nat. Cherbourg*, **19** : 251-316.



Quelques thalles de *Caloplaca* sur
fragments de roches [herbier des Abbaye]